



## RESIDENCES AU LOGELLOÙ 2022

Le Logelloù, Centre d'exploration et de création artistique en Côtes d'Armor, lance un appel à candidatures pour des résidences de création musicale et sonore en 2022.

### LE LIEU

Le Logelloù est un lieu de création et de production musicale qui accueille des artistes en résidence toute l'année et passe régulièrement commande à des compositeurs. Il propose des événements comme des concerts, spectacles, sorties de résidence, conférences et participe à des événements tels que la Semaine du son.

Lieu innovant de recherche et de développement avec le logiciel Logelloop, looper spatialiseur multicanal pour la création sonore en temps réel, le Logelloù est aussi un studio d'enregistrement et un organisme de formation professionnelle autour des techniques de l'image et du son.

Le Logelloù est une association gérée dans le respect des principes de l'économie sociale et solidaire qui développe un projet artistique et culturel de territoire.

### LE CONTEXTE

Le Logelloù met actuellement gratuitement à disposition des musiciens et créateurs sonores ses deux salles de spectacle et studio de mixage, toute l'année et va continuer à le faire.

Conformément à son souhait et son engagement auprès de ses partenaires publics, le Logelloù pourra, à partir de 2022, commencer à soutenir quelques propositions artistiques en résidence, sous forme de coproduction ou de soutien aux frais annexes en marge de la résidence (transports, hébergement, repas).

### LES PROJETS RETENUS

La musique sera au cœur de la création. Musique vivante, interprétée sur scène.

Le Logelloù accompagne l'émergence de nouvelles formes musicales, musique électro-acoustique, musique électronique, expérimentale, contemporaine, issues de la musique écrite et improvisée.

Toute esthétique scénique sera étudiée : projet de concert, installation sonore, cirque, rue, théâtre, etc.

Une attention particulière sera portée aux projets intégrant le logiciel Logelloop.

## LES RESIDENCES

Durée des résidences : de une à trois semaines dans l'année, réparties en une ou plusieurs fois.

Une sortie de résidence et des rencontres avec des publics cibles, comme des scolaires, pourront avoir lieu.

## LES FORMES DE SOUTIENS

Soutien financier, entre 500 et 2500 euros, à définir selon les projets et le nombre d'artistes sur scène.

Soutien aux frais annexes d'une résidence non soutenue, portant sur les transports, hébergements et repas.

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il contient 2 à 3 pages de dossier comprenant :

- une biographie (avec coordonnées)
- le projet artistique qui sera travaillé en résidence au Logelloù (dossier ou éléments d'un futur dossier)
- liste des acteurs du projet ;
- liste des partenaires, assurés et pressentis, et budget prévisionnel du projet ;
- des liens vers des projets antérieurs ou des extraits d'œuvres en ligne.
- en postulant, le candidat précisera s'il est intéressé par une résidence uniquement en cas de soutien financier ou à défaut, également dans un contexte de mise à disposition du lieu.

## LE CALENDRIER

- Date de fin de réception des candidatures : 22/11/2021 puis au fil de l'eau selon les choix de l'équipe et la disponibilité des calendriers
- Communication des résultats : 15/12/2021 pour les demandes reçues le 22/11 puis étude au fil de l'eau ;
- Calendrier à définir en fonction des équipes et de la disponibilité des lieux.

## CONTACTS

Le Logelloù - 2, rue de Pen Crec'h 22710 PENVENAN

[administration@logellou.com](mailto:administration@logellou.com)

02 96 43 93 57 - 07 81 47 88 15

[www.logellou.com](http://www.logellou.com)

**Le Logelloù est membre de Futurs composés, réseau national pour la création musicale**